

Communiqué de presse

Juin 2010

## **Le GROUPE MAISONNEUVE ouvre son capital à IPO, chef de file, à OUEST CROISSANCE et NAXICAP**

Créée en 1936 et spécialisée dans le négoce des produits métallurgiques, la société a connu, sous l'impulsion de Patrice et Jean Marie MAISONNEUVE, pendant près de quarante ans, un développement solide et régulier. Avec 180 salariés, y compris ceux de sa filiale ATS, tous basés à Château-Gontier, MAISONNEUVE est aujourd'hui un acteur reconnu dans son secteur et l'une des premières entreprises familiales indépendantes de la profession en France.

Sur les 5 dernières années, elle a réalisé un CA moyen de l'ordre de 110 M€ correspondant à un volume de 160 000 tonnes, avec un bon niveau de rentabilité et une excellente structure financière.

Afin de conserver le caractère familial du groupe, tout en permettant la sortie de certains membres de la famille, une nouvelle organisation du capital et du management a été mise en place, avec l'appui d'IPO et des autres partenaires financiers.

Dans le cadre d'un montage autour d'une Newco appelée MAISONNEUVE et ASSOCIES, la famille MAISONNEUVE a pris la décision d'ouvrir son capital à cinq de ses cadres dirigeants. Elle reste majoritaire dans le capital et veut garantir, dans la durée, l'indépendance du groupe. L'effet de levier reste modéré, garant de la sécurité d'une opération montée dans l'esprit des Fondateurs.

Les Financiers sont intervenus pour l'essentiel en actions (de capital) et minoritairement en obligations convertibles. Post opération, et avant dilution, IPO détient 13.8 % du capital, Ouest Croissance 6.1 % et Naxicap Partners 3.1 %

Les cinq cadres dirigeants seront désormais réunis au sein d'un Directoire présidé par Jean-Marie Brousset en charge de la Direction Générale et Opérationnelle, sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance familial, présidé par Patrice MAISONNEUVE.

### ***A propos d'IPO...***

[www.ipo.fr](http://www.ipo.fr)

IPO, filiale du Groupe CM-CIC, s'est spécialisé depuis 30 ans dans la mobilité du capital (reclassement, transmission) et les besoins de financement des PME en croissance de la moitié Ouest de la France. IPO a ainsi apporté plus de 575 M€ de fonds propres à plus de 620 entreprises. IPO investit de 500 K€ à 15 M€ par opération. Au-delà du professionnalisme, d'une vision résolument humaine du métier et de la proximité avec les chefs d'entreprise, c'est également l'absence de contrainte dans la durée d'investissement qui caractérise aujourd'hui le succès de l'approche IPO.

## **Intervenants :**

### **Investisseurs financiers**

IPO : François Rouault de La vigne, Hélienn Lemaistre  
Ouest Croissance Henri Guillermit, Damien Jouanneau  
Naxicap Partners Luc Bertholat, Marc Legallais

### **Conseil juridique Investisseurs**

LB Avocats : Maître Youna Le Bour-Feillard

### **Conseil juridique Société**

Saje Maître Mélanie Rouger

### **Conseil Expert comptable Société**

Soregor Gérard Houdusse

### **Audits Investisseurs**

Droit des sociétés	}	BDH Avocats	Anne Damas, Alain Demaille
Fiscal			David Humeau
Social			Sylvain Gianferani
Comptable & financier		Crowe Horwath Becouze	Jean Paul Messie

### **Dette bancaire Senior**

BPA (Arrangeur) Philippe Pasquereau

BPO Gérard Moller  
BCME Emilie Bizeau  
BNP Paribas Thomas Delcros